lement un rôle secondaire quand le traité de paix sera rédigé. Néanmoins, nous dépensons plus pour la guerre et nous payons plus de taxes que n'importe quel autre pays.

M. l'ORATEUR: Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais je comprends que, lorsque la Chambre suspend ses travaux pour exprimer des regrets, des condoléances, à l'égard de ses collègues disparus, l'usage est de restreindre les remarques à des expressions de condoléances. J'ose croire que l'honorable député, ne voulant pas prendre trop du temps de la Chambre, observera la coutume établie.

M. POULIOT: Monsieur l'Orateur, quand je parle de Cardin et quand je cite ses discours, qui sont brefs,-et je n'en ai pas long à dire.--je suis extrêmement surpris d'être interrompu par Votre Honneur. La pensée de Cardin, c'est la pensée du libéralisme dans la province de Québec et tout le pays. Cardin a bâti le parti libéral et, s'il n'avait pas parlé comme il l'a si souvent fait à la population de Montréal, vous ne seriez pas dans le fauteuil que vous occupez, monsieur l'Orateur, et le parti libéral n'aurait pas assez de partisans pour occuper les fauteuils de ce côté-ci de la Chambre. Jamais on n'entendit un homme comme M. Cardin pour parler à la population et pour la faire vibrer, parce qu'il était sincère et parce que le cœur de la population et le sien battaient à l'unisson.

Monsieur l'Orateur, c'est une des grandes tristesses de ma vie que d'avoir été interrompu quand je faisais l'éloge du dernier disciple formé par Laurier, à partir du moment où il a perdu le pouvoir jusqu'au moment de la déclaration de la Grande Guerre. Cardin a été un libéral sincère, sans être un fanatique, car il reconnaissait les mérites de chacun. Il croyait, naturellement, que le parti libéral était l'instrument qui devait appliquer certains principes pour le bien du pays.

Ce que j'étais pour dire, monsieur l'Orateur, il y a un instant, c'est ce que M. Cardin a fait pour le rapprochement des grandes races du pays. Si vous ne voulez pas que je le lise, je vais vous le dire de vive voix, de mémoire, parce que ces paroles m'ont profondément frappé. Et c'est que M. Cardin disait d'abord qu'il n'était pas un isolationniste. On lui reprochait d'être isolationniste parce qu'il était patriote. Il n'avait pas honte d'être patriote et il considérait que le Canada était sa seule patrie. Il n'avait pas d'objection à aider les autres pays, mais il voulait que le Canada fût servi en premier lieu. J'aurais quelques autres citations à faire. A cause de l'émotion que j'éprouve, Monsieur l'Orateur, je les laisse de côté pour le moment et je les citerai dans une autre circonstance, dès que l'occasion s'en présentera.

Avant de terminer, je voudrais rappeler au premier ministre un souvenir classique qui m'est revenu à l'esprit quand je suivais le cortège si imposant, sur un parcours d'un mille et demi, qui séparait la demeure de M. Cardin de l'église où ses funérailles avaient lieu. Ce souvenir classique qui m'est alors revenu à l'esprit, ce sont quelques vers d'Horace, que le premier ministre, le plus cultivé de nos collègues, connaît sans doute, trois vers de l'ode d'Horace à Virgile sur la mort de Quintilius:

Quando ullum inveniet parem? Multis ille bonis flebilis occidit Nulli flebilior quam tibi, Virgili.

Si mes honorables collègues désirent avoir la traduction, la voici: Quand le premier ministre trouverait-il le pareil de Cardin, qui est pleuré par une foule de gens de bien, "mais qui doit le pleurer plus que toi, ô Virgile!"

Mon dernier mot est celui-ci, Monsieur l'Orateur: C'est un très grand honneur pour le successeur de M. Cardin de représenter ici le comté qu'il a illustré.

M. FERNAND VIAU (Saint-Boniface): Monsieur l'Orateur, représentant non seulement la circonscription électorale de Saint-Boniface, mais aussi la ville de Saint-Boniface, le château-fort de la langue française de l'ouest canadien, il me fait plaisir aujourd'hui de m'unir aux éloges, si bien exprimés par le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King), ainsi que par le très honorable ministre des Affaires extérieures (M. St-Laurent), à la mémoire de celui que la nation canadienne pleure aujourd'hui, M. Cardin.

On se souvient que, dans l'ouest canadien, nos compatriotes ont eu à lutter à maintes reprises pour sauvegarder non seulement leur rangue mais aussi leur foi. Dans ces luttes, des voix nombreuses de la province de Québec se sont associées aux voix des Canadiens français de l'ouest canadien, et, parmi ces voix, il y en avait une qui ne sera jamais oubliée: c'est la voix de celui dont nous déplorons aujourd'hui la perte.

Il y a quelques années, au centenaire de La Verendrye, la voix riche et vibrante de M. Cardin s'est fait entendre à Saint-Boniface et elle a été écoutée par une foule très nombreuse. Aujourd'hui, ses parents pleurent la perte d'un membre distingué, la nation, la perte d'un citoyen illustre et cette Chambre,

la perte d'un membre dévoué.

Les Canadiens français de l'ouest canadien désirent exprimer, d'une façon très sincère, leurs condoléances à tous ceux qui ont souffert aujourd'hui par la perte de ce Canadien inoubliable.